



Assemblée générale

Distr. générale
27 novembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 130 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013

Premier rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport indique les ajustements à apporter aux crédits initialement ouverts pour tenir compte des variations des paramètres du calcul initial, des dépenses imprévues et extraordinaires et des nouveaux mandats qu'il y a eu lieu d'examiner dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget-programme selon les arrangements approuvés par l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session.

Comme indiqué dans la section II.C, les prévisions de dépenses révisées d'un montant brut de 5 415,6 millions de dollars tiennent compte des dépenses relatives aux postes constatées en 2012 et de l'actualisation des prévisions concernant les taux. Le montant révisé des dépenses prévues représente une augmentation de 263,3 millions de dollars par rapport aux crédits initialement ouverts pour l'exercice 2012-2013, approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 66/248.

Dans sa résolution 66/246, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer au stade de l'examen du premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013 la question de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections relatives à l'inflation et aux taux de change, afin que les crédits ouverts au titre des postes reposent sur les dépenses constatées. La section II.D indique donc des prévisions révisées d'un montant brut de 5 273,1 millions de dollars tenant compte des dépenses relatives aux postes constatées en 2012 et du report de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections les plus récentes. Les prévisions révisées représentent une augmentation de 120,8 millions de dollars par rapport aux crédits initialement ouverts pour l'exercice 2012-2013.



Les prévisions révisées des montants inscrits aux chapitres des recettes sont indiquées dans le tableau 1 et à la section III.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV.

I. Introduction

1. Le premier rapport sur l'exécution du budget-programme, qui est présenté pendant la première année de l'exercice biennal, a principalement pour objet de faire apparaître les ajustements à apporter aux crédits initialement ouverts pour tenir compte des fluctuations des taux d'inflation, des taux de change et des taux de vacance des postes, et de l'évolution des coûts standard. Ce rapport est établi comme suite à une recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/32/8 et Corr.1, par. 14) que l'Assemblée générale a faite sienne à sa trente-deuxième session (résolution 32/211).

2. L'augmentation brute de 263,3 millions de dollars déterminée sur la base des dépenses constatées au titre des postes, et des projections actualisées concernant les taux, est analysée de façon détaillée dans la section II.C ci-dessous, où figurent également des explications sur les variations des paramètres du calcul des crédits initialement ouverts (voir aussi le tableau 2.A).

3. L'augmentation brute de 120,8 millions de dollars déterminée sur la base des dépenses relatives aux postes constatées et du report de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections les plus récentes, conformément à la résolution 66/246 de l'Assemblée générale, est analysée dans la section II.D ci-dessous (voir aussi les tableaux 2.C et 2.D).

4. On a également tenu compte des nouveaux mandats approuvés par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité après l'adoption du budget-programme, des dépenses imprévues et extraordinaires qui n'ont pu être reportées à la deuxième année de l'exercice biennal ainsi que des décisions des organes délibérants qu'il y a lieu d'examiner dans le contexte du rapport sur l'exécution du budget-programme.

5. Les prévisions de dépenses révisées sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1
Récapitulatif des prévisions de dépenses révisées

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars des États-Unis.)

Chapitres	Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes				Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes		
	Seuil initial ^a	Augmentation par rapport au seuil initial		Montant	Augmentation par rapport au seuil initial		Montant
		Montant	Pourcentage		Montant	Pourcentage	
Dépenses	5 152 299,6	263 339,0	5,1	5 415 638,6	120 805,2	2,3	5 273 104,8
Recettes	507 751,2	21 647,2	4,3	529 398,4	(177,1)	–	507 574,1
Montant net des crédits nécessaires	4 644 548,4	241 691,8	5,2	4 886 240,2	120 982,3	2,6	4 765 530,7

^a Voir résolutions 66/248 A and B.

6. Les tableaux et annexes suivants indiquent les paramètres utilisés dans le présent rapport, les taux retenus pour déterminer le montant des crédits initialement ouverts, et les prévisions révisées :

- Tableau 1 : taux de change et d'inflation retenus lors de l'ouverture de crédits initiale et taux utilisés aux fins du présent rapport;
- Tableau 2 : coefficients d'ajustement retenus lors de l'ouverture de crédits initiale, coefficients effectifs fixés pour l'année 2012 par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et projections révisées pour 2013;
- Tableau 3 : taux de change (par rapport au dollar des États-Unis) effectivement utilisés pour les opérations de l'ONU dans les différents lieux d'affectation durant les 10 premiers mois de 2012;
- Tableau 4 : ajustements au coût de la vie retenus pour déterminer le montant initial des crédits à ouvrir pour l'exercice biennal 2012-2013 en ce qui concerne les traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées, ajustements effectivement opérés en 2012 et prévisions révisées pour 2013;
- Annexe I : prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes pour 2012-2013 :
 - A : Ventilation par chapitre et par facteur de variation;
 - B : Ventilation par lieu d'affectation et par facteur de variation;
- Annexe II : prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes pour les activités financées en commun et les mesures de sécurité interorganisations, par facteur de variation;
- Annexe III : récapitulatif des prévisions révisées pour les activités financées en commun et les mesures de sécurité interorganisations;
- Annexe IV : état au 30 septembre 2012 des dépenses engagées au titre du budget ordinaire de l'exercice biennal 2012-2013;

II. Chapitres des dépenses

7. Les variations découlant des facteurs de variation utilisés pour l'exercice biennal conformément aux paragraphes 8 et 9 de la résolution 66/246 de l'Assemblée générale (selon la méthode en vigueur), et déterminées en fonction des dépenses constatées comme prévu au paragraphe 27 de cette même résolution, sont récapitulées dans le tableau 2 comme suit :

- Tableau 2.A : facteurs de variation des prévisions révisées selon la méthode en vigueur, en application des paragraphes 8 et 9 de la résolution; conformément à cette méthode, les prévisions révisées sont fondées sur les dépenses constatées au titre des postes et sur les taux prévus actualisés pour l'exercice 2012-2013 (on trouvera à l'annexe I la ventilation par chapitre du budget);
- Tableau 2.B : représentation des variations par montant des dépenses au titre des postes et montant des dépenses autres que les postes permettant de mieux faire ressortir les facteurs de variation au titre des postes comme le prévoit le paragraphe 27 de la résolution;

- Tableau 2.C : comparaison entre les prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et l'ensemble des prévisions de dépenses révisées figurant dans le tableau 2.B, conformément au paragraphe 27 de la résolution;
- Tableau 2.D : prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes par rapport aux crédits initialement ouverts.

Tableau 2

Variations prévues pour les crédits demandés au titre de l'exercice biennal 2012-2013

(En milliers de dollars des États-Unis)

A. Facteurs de variation des prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes pour l'exercice biennal 2012-2013

	<i>Facteurs de variation</i>							<i>Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes</i>	<i>Écart (pourcentage)</i>
	<i>Crédits ouverts pour 2012-2013</i>	<i>Dépenses imprévues et extraordinaires</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Taux d'inflation</i>	<i>Ajustement des coûts standard</i>	<i>Taux de vacance de postes</i>	<i>Montant total des variations prévues</i>		
Total	5 152 299,6	5 089,2	53 062,1	143 841,6	26 524,4	34 821,7	263 339,0	5 415 638,6	5,1

B. Facteurs de variation des prévisions révisées en fonction des dépenses constatées au titre des postes et des taux prévus actualisés pour l'exercice biennal 2012-2013 par montant des dépenses au titre des postes et par montant des dépenses autres que les postes

<i>Objet de dépense</i>	<i>Facteurs de variation</i>							<i>Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes</i>	<i>Écart (pourcentage)</i>
	<i>Crédits ouverts pour 2012-2013</i>	<i>Dépenses imprévues et extraordinaires</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Taux d'inflation</i>	<i>Ajustement des coûts standard</i>	<i>Taux de vacance de postes</i>	<i>Montant total des variations prévues</i>		
Dépenses au titre des postes (y compris les contributions du personnel)	2 758 822,8	–	59 422,1	139 518,9	28 903,5	31 698,3	259 542,8	3 018 365,6	9,4
Dépenses autres que les postes	2 393 476,8	5 089,2	(6 360,0)	4 322,7	(2 379,1) ^a	3 123,4 ^a	3 796,2	2 397 273,0	0,2
Total	5 152 299,6	5 089,2	53 062,1	143 841,6	26 524,4	34 821,7	263 339,0	5 415 638,6	5,1

^a Correspond à la part des activités financées en commun prise en charge par l'ONU et aux mesures de sécurité interorganisations.

C. Comparaison entre les prévisions de dépenses révisées figurant dans le tableau 2.B ci-dessus et celles qui ont été déterminées exclusivement sur la base des dépenses constatées au titre des postes

Objet de dépense	Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes			Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes			Écart		
	2012	2013	2012-2013 ^a	2012	2013	2012-2013	2012	2013	2012-2013
Dépenses au titre des postes (y compris les contributions du personnel)	1 489 231,7	1 529 133,9	3 018 365,6	1 486 503,5 ^b	1 392 479,4 ^c	2 878 982,9	(2 728,2)	(136 654,5)	(139 382,7) ^d
Dépenses autres que les postes	1 305 140,1	1 092 132,9	2 397 273,0	1 305 113,3	1 089 008,6	2 394 121,9	(26,8)	(3 124,3)	(3 151,1)
Total	2 794 371,8	2 621 266,8	5 415 638,6	2 791 616,8	2 481 488,0	5 273 104,8	(2 755,0)	(139 778,8)	(142 533,8)

^a Sera intégré à la base de calcul du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015.

^b Sur la base des coûts constatés (de janvier à septembre puis extrapolé jusqu'à décembre); voir par. 43 du présent rapport.

^c Au même niveau que les crédits initialement ouverts pour l'exercice biennal 2012-2013.

^d Actualisation reportée des coûts liés aux postes.

D. Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes par rapport au montant des crédits initialement ouverts

Crédits initialement ouverts ^a	Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes	Écart	
		Montant	Pourcentage
Total	5 152 299,6	5 273 104,8	120 805,2 2,3

^a Résolution 66/248 A et B de l'Assemblée générale.

8. Au cours de la présente session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a établi, ou doit bientôt établir, des prévisions de dépenses révisées et des états des incidences sur le budget-programme des projets de résolution examinés par les grandes commissions. Les montants correspondants font l'objet d'autres documents que celui-ci mais ils seront révisés de manière à tenir compte des paramètres budgétaires que l'Assemblée générale approuvera lors de l'examen du présent rapport; sous réserve des décisions de l'Assemblée, ils auront un effet sur le niveau général des crédits révisés. Au moment de la rédaction du présent rapport, les montants proposés dans ces documents s'élèvent à 7 147 900 dollars environ et concernent les prévisions révisées au titre de divers chapitres et les incidences sur le budget-programme, comme indiqué ci-après :

a) Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies (A/67/265) (1 793 900 dollars);

b) Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2012 et aux sessions d'organisation correspondantes (A/67/503) (992 100 dollars);

c) Incidences budgétaires concernant le traité sur le commerce des armes (563 800 dollars);

d) Incidences budgétaires concernant le Comité contre la torture : promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1 464 900 dollars);

e) Incidences budgétaires concernant le Comité des droits de l'enfant (2 333 200 dollars).

9. En outre, il est prévu qu'un certain nombre de rapports qui restent à présenter à l'Assemblée générale donneront lieu à des prévisions révisées et/ou à des états des incidences sur le budget-programme, notamment ceux ayant trait aux décisions et recommandations contenues dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (A/67/591) et aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil des droits de l'homme à ses dix-neuvième, vingtième et vingt et unième sessions. Les missions politiques spéciales sont présentées et examinées séparément dans le document A/67/346 et les additifs 1 à 6.

A. Dépenses imprévues et extraordinaires (augmentation : 5 089 200 dollars)

10. Par sa résolution 66/249, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à contracter, pour l'exercice biennal 2012-2013, des engagements au titre des dépenses imprévues et extraordinaires, avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, étant entendu que cet assentiment ne serait pas nécessaire pour des engagements inférieurs à 8 millions de dollars par an dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité, ni pour les engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice aurait attesté qu'ils ont trait aux dépenses visées à l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution, ni pour les engagements, d'un montant total ne dépassant pas un million de dollars, dont le Secrétaire général aurait attesté qu'ils ont trait à des mesures de sécurité.

11. Comme indiqué dans le tableau 2.A, des engagements d'un montant de 5 089 200 dollars ont été contractés en vertu de cette résolution, à savoir :

a) Des engagements approuvés par le Comité consultatif concernant la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne (2 100 100 dollars) (voir tableau 3.A);

b) Des engagements dont le Secrétaire général atteste qu'ils ont trait au maintien de la paix et de la sécurité (2 567 200 dollars) (voir tableau 3.B);

c) Des engagements dont le Président de la Cour internationale de Justice atteste qu'ils ont trait à des dépenses imprévues de la Cour (421 900 dollars) (voir tableau 3.C).

12. Ces dépenses, qui concernent les chapitres 1, 2, 3, 7 et 24 du budget-programme sont indiquées ci-après.

Tableau 3

Dépenses imprévues et extraordinaires

(En dollars des États-Unis)

A. Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne (2 100 100 dollars)

(En dollars des États-Unis)

Chapitre 2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences

Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne	657 800
---	---------

Chapitre 24. Droits de l'homme

Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne	1 442 300
---	-----------

Total	2 100 100
--------------	------------------

B. Maintien de la paix et de la sécurité (2 567 200 dollars)

(En dollars des États-Unis)

Chapitre 1. Politique, direction et coordination d'ensemble

Groupe d'experts chargé d'étudier la question de la responsabilité à Sri Lanka	365 000
--	---------

Chapitre 3. Affaires politiques

Conseiller spécial du Secrétaire général pour le Yémen	1 988 900
--	-----------

Coordonnateur principal pour le processus d'évaluation préalable et de planification en Syrie	213 300
---	---------

Total partiel	2 202 200
----------------------	------------------

Total	2 567 200
--------------	------------------

C. Dépenses imprévues de la Cour internationale de Justice (421 900 dollars)

(En dollars des États-Unis)

Chapitre 7. Cour internationale de Justice

Citation de témoins et nominations d'experts en 2012	11 900
Paieement des pensions et des frais de voyage et de déménagement des juges qui partent à la retraite et des indemnités d'installation des nouveaux juges en 2012	410 000
Total	421 900

13. En application des sous-alinéas ii) et iv) de l'alinéa b) du paragraphe 1 de la résolution 66/249 de l'Assemblée générale et conformément au Statut de la Cour internationale de Justice, des dépenses additionnelles ont été engagées en 2012 pour couvrir d'une part les dépenses résultant de la citation de témoins et de la désignation d'experts (art. 50 du Statut de la Cour internationale de Justice), qui se montent à 11 900 dollars, et d'autre part les pensions et les frais de voyage et de déménagement des juges qui partent à la retraite et les indemnités d'installation des nouveaux juges (par. 7 de l'Article 32 du Statut) pour un montant de 410 000 dollars.

B. Décisions des organes directeurs

1. Projet de progiciel de gestion

Chapitre 29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion

14. Au paragraphe 91 de sa résolution 66/246, l'Assemblée générale a autorisé l'engagement de 5 591 500 dollars au titre du budget ordinaire pour l'exercice biennal 2012-2013. Comme indiqué au paragraphe 99 du quatrième rapport d'étape du Secrétaire général sur la mise en œuvre du projet de progiciel de gestion intégré (A/67/360), aucun crédit ne sera demandé à cette fin pour l'exercice 2012-2013.

2. Subvention pour le Tribunal spécial pour la Sierra Leone

Chapitre 3. Affaires politiques

15. Au paragraphe 12 de la section IX de sa résolution 66/247, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses d'un montant maximum de 9 066 400 dollars au titre de la subvention destinée au Tribunal spécial pour la Sierra Leone. Il sera demandé d'approuver l'ouverture d'un crédit de 9 066 400 dollars comme le prévoit le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/67/346).

C. Modifications des hypothèses budgétaires pour l'exercice biennal 2012-2013 (augmentation : 263 339 000 dollars)

16. Conformément aux paragraphes 8 et 9 de la résolution 66/246, et comme illustré dans le tableau 2.A ci-dessus, ce chapitre indique les ajustements résultant

des variations des taux d'inflation, de change et de vacance de postes, ainsi que des coûts standard qui sont intervenues après le calcul des crédits initialement ouverts.

17. Dans la résolution, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer au stade de l'examen du premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013 la question de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections relatives à l'inflation et aux taux de change, afin que les crédits ouverts au titre des postes reposent sur les dépenses constatées. Par conséquent, en ce qui concerne les taux d'inflation et de change, les ressources prévues pour les postes dans les crédits initialement ouverts pour l'exercice 2012-2013 étaient restées inchangées par rapport à celles qui étaient incluses dans les crédits révisés ouverts pour l'exercice 2010-2011. Les ajustements concernant les postes et tenant compte des modifications des hypothèses budgétaires sont donc fondés sur la situation constatée en cours d'année et sur des projections actualisées, par rapport à celles qui avaient été approuvées aux fins du calcul des crédits révisés pour l'exercice 2010-2011.

18. Pour les dépenses autres que les postes, les ajustements sont fondés sur la situation constatée en cours d'année et sur des projections actualisées par rapport à celles qui avaient été utilisées dans le calcul des crédits initialement approuvés pour l'exercice 2012-2013.

19. En conséquence, les prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des taux prévus actualisés se montent à 5 415,6 millions de dollars, comme indiqué dans le tableau 2.A et à l'annexe I; elles seront intégrées à la base de calcul du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015, conformément aux paragraphes 8 et 9 de la résolution 66/246.

1. Fluctuations des taux de change pour l'exercice biennal 2012-2013 (augmentation : 53 062 100 dollars)

20. Comme il est indiqué au paragraphe 17 ci-dessus, les ajustements concernant les postes et tenant compte des modifications des hypothèses budgétaires sont fondés sur la situation constatée en cours d'année et des projections actualisées par rapport à celles qui avaient été approuvées aux fins du calcul des crédits révisés pour l'exercice 2010-2011. Pour les objets de dépense autres que les postes, les ajustements reposent sur la situation constatée en cours d'année et sur des projections actualisées, par rapport à celles qui avaient été utilisées dans le calcul des crédits initialement approuvés pour l'exercice biennal 2012-2013.

21. Pour la réévaluation des coûts, on peut se fonder soit sur la moyenne des taux de change opérationnels appliqués depuis le début de l'exercice biennal (méthode de la moyenne), soit sur le taux de change en vigueur au moment de la réévaluation (taux de change le plus récent). On se souviendra que, dans son rapport sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1995, le Comité des commissaires aux comptes avait recommandé qu'aux fins de l'établissement du budget, les prévisions concernant les taux de change opérationnels soient fondées sur une moyenne plutôt que sur le dernier taux de change disponible (A/51/5/Corr.1, chap. II, par. 110). Le Secrétaire général avait toutefois indiqué qu'il n'était pas souhaitable de déterminer à l'avance s'il fallait utiliser la méthode consistant à établir une moyenne ou celle consistant à se fonder sur le dernier taux de change disponible pour la formulation du budget et la réévaluation des coûts, et qu'il faudrait en décider au moment de chaque

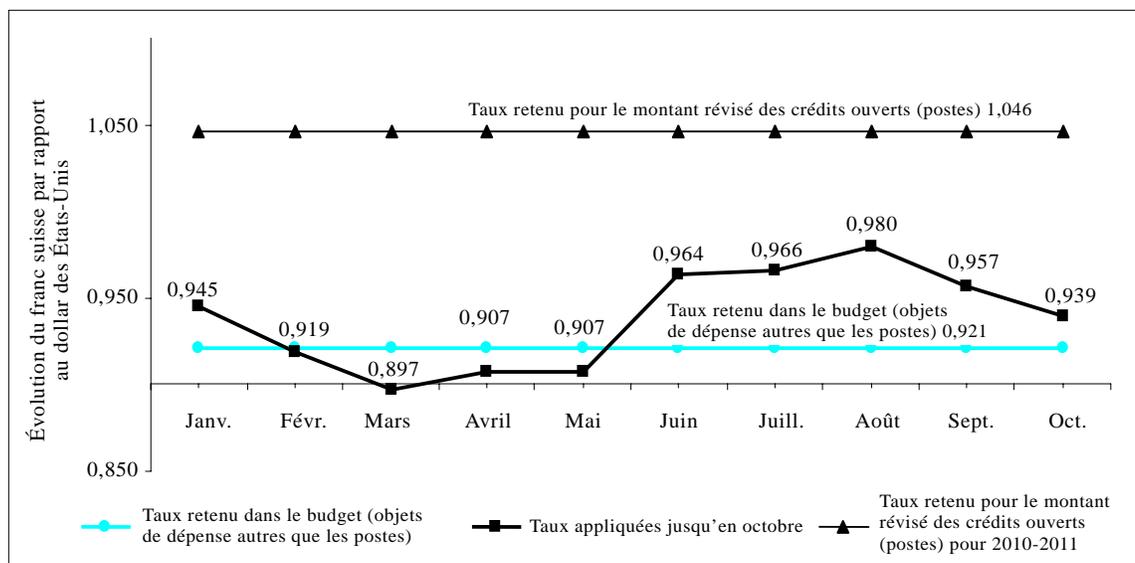
réévaluation. Cette conclusion a été communiquée à l'Assemblée générale et approuvée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/51/7/Add.6, par. 5) qui a estimé que le Secrétaire général devrait utiliser les taux de change qui permettraient l'estimation la plus basse.

22. Dans le présent rapport sur l'exécution du budget, on a utilisé les taux de change pratiqués pour les opérations de l'ONU de janvier à octobre 2012 et le taux appliqué en octobre pour les opérations à réaliser en novembre et décembre. Pour 2013, on a appliqué le taux d'octobre (taux de change le plus récent) pour Addis-Abeba, Beyrouth, Gaza (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve), Nairobi et Genève, et les taux de change opérationnels moyens enregistrés jusqu'à présent au cours de l'exercice biennal (méthode de la moyenne) pour tous les autres lieux d'affectation, de manière à obtenir l'estimation la plus basse pour chaque lieu d'affectation en ce qui concerne les ressources nécessaires en monnaie locale.

23. L'augmentation nette de 53 millions de dollars tient essentiellement à l'impact net de a) la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport au franc suisse, au peso chilien et au baht thaïlandais, compensée en partie par b) l'appréciation du dollar des États-Unis par rapport à l'euro, au birr éthiopien et au shilling kényan, si l'on compare aux taux appliqués pour le montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011 au titre des postes et ceux utilisés pour l'ouverture de crédit initiale pour l'exercice 2012-2013 au titre des objets de dépense autres que les postes.

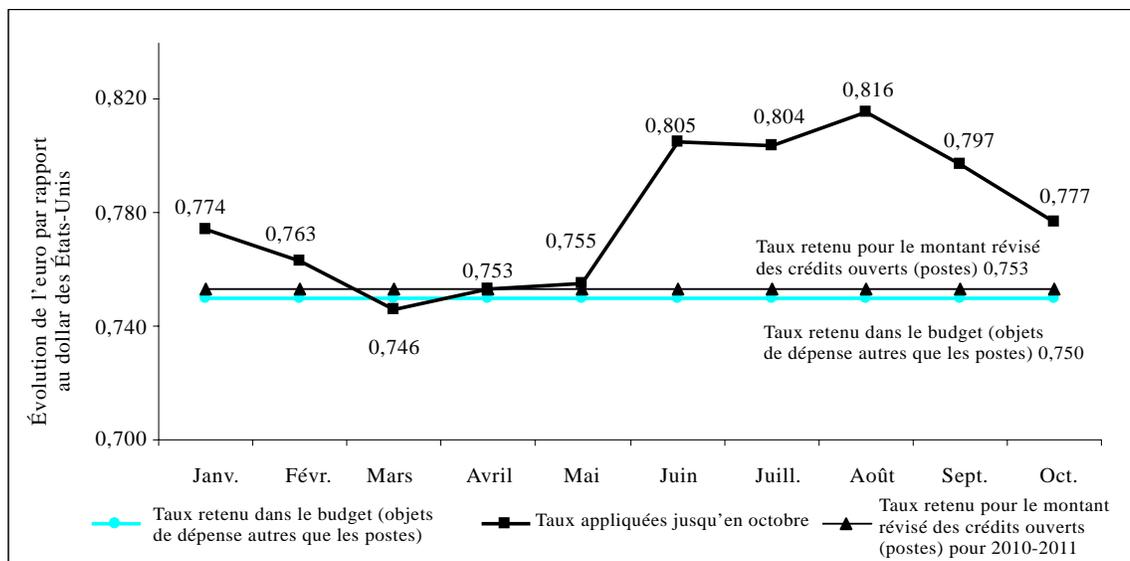
24. Dans le cas du franc suisse, le taux moyen pour 2012, calculé sur la base des taux de change effectivement enregistrés entre janvier et octobre, a été de 0,938 franc suisse pour 1 dollar, alors que l'hypothèse retenue pour le montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2010-2011 au titre des postes était de 1,046 franc suisse et de 0,921 franc suisse pour l'ouverture de crédit initiale pour l'exercice 2012-2013 au titre des objets de dépense autres que les postes. Pour 2013, le taux d'octobre 2012 (0,939 franc suisse) a été utilisé aux fins du présent rapport sur l'exécution du budget. Cette modification a entraîné une augmentation des ressources nécessaires de 77,4 millions de dollars. Le graphique I montre l'évolution du franc suisse par rapport au dollar au cours de la période allant de janvier à octobre 2012.

Graphique I
Évolution du taux de change du franc suisse par rapport au dollar des États-Unis en 2012



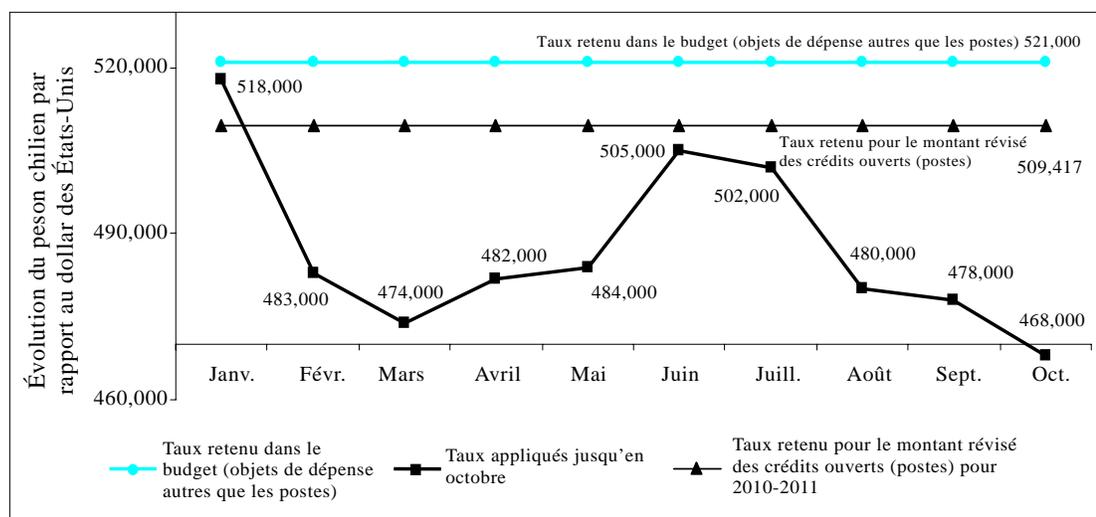
25. En ce qui concerne l'euro, la moyenne des taux enregistrés en 2012 est de 0,779 euro pour 1 dollar, alors qu'on avait retenu l'hypothèse d'un taux de 0,753 euro pour le montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice 2010-2011 au titre des postes et de 0,750 euro pour l'ouverture de crédit initiale au titre des objets de dépense autres que les postes. Pour 2013, le taux moyen de 0,779 a été utilisé aux fins du présent rapport. Il en ressort une diminution de 7,5 millions de dollars. Le graphique II montre l'évolution de l'euro au cours de la période allant de janvier à octobre 2012.

Graphique II
**Évolution du taux de change de l'euro par rapport au dollar
 des États-Unis en 2012**



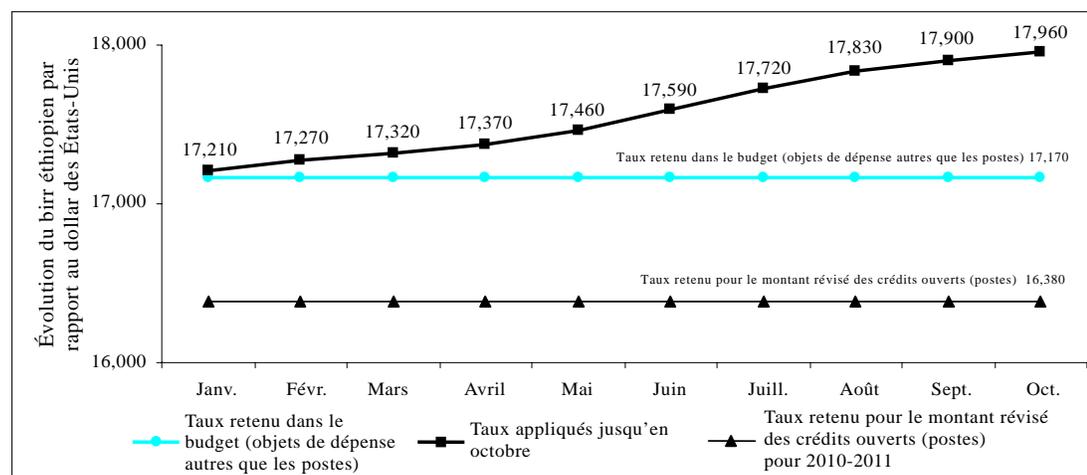
26. En ce qui concerne le peso chilien, la moyenne des taux enregistrés en 2012 est de 484,167 pesos chiliens pour 1 dollar, alors qu'on avait retenu l'hypothèse d'un taux de 509,417 pesos chiliens pour le montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice 2010-2011 au titre des postes et de 521,000 pesos chiliens pour l'ouverture de crédit initiale au titre des objets de dépense autres que les postes. Pour 2013, le taux moyen de 484,167 a été utilisé aux fins du présent rapport. Il en ressort une augmentation de 5,2 millions de dollars. Le graphique III montre l'évolution du peso chilien au cours de la période allant de janvier à octobre 2012.

Graphique III
Évolution du taux de change du peso chilien par rapport
au dollar des États-Unis en 2012



27. En ce qui concerne le birr éthiopien, la moyenne des taux enregistrés en 2012 est de 17,629 birrs pour 1 dollar, alors qu'on avait retenu l'hypothèse d'un taux de 16,380 birrs pour le montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice 2010-2011 au titre des postes et de 17,170 birrs pour l'ouverture de crédit initiale au titre des objets de dépense autres que les postes. Pour 2013, le taux moyen de 17,960 enregistré en octobre a été utilisé aux fins du présent rapport sur l'exécution du budget. Il en ressort une diminution de 15,2 millions de dollars. Le graphique IV montre l'évolution du birr éthiopien au cours de la période allant de janvier à octobre 2012.

Graphique IV
Évolution du taux de change du birr éthiopien par rapport
au dollar des États-Unis en 2012



28. On trouvera dans les tableaux 1 et 3 des précisions sur l'évolution des taux de change effectivement appliqués pour les opérations de l'ONU dans tous les lieux d'affectation jusqu'à fin octobre 2012, le taux retenu pour l'ouverture de crédit initiale et celui utilisé aux fins du présent rapport.

2. Inflation pour l'exercice 2012-2013 (augmentation : 143 841 600 dollars)

29. Comme il est indiqué au paragraphe 17 ci-dessus, les ajustements concernant les postes et tenant compte des modifications des hypothèses budgétaires sont fondés sur la situation constatée en cours d'année et des projections actualisées par rapport à celles qui avaient été approuvées aux fins du calcul des crédits révisés pour l'exercice 2010-2011. Pour les objets de dépense autres que les postes, les ajustements reposent sur la situation constatée en cours d'année et sur des projections actualisées par rapport à celles qui avaient été utilisées dans le calcul des crédits initialement approuvés pour l'exercice 2012-2013.

30. Les tableaux 1, 2 et 4 tiennent compte des taux d'inflation révisés pour tous les objets de dépense. Ils sont fondés sur les coefficients d'ajustement effectifs ou prévisionnels utilisés aux fins du calcul des indemnités de poste promulgués par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) dans le cas des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, sur l'écart entre les ajustements au coût de la vie effectifs et ceux budgétisés dans le cas des agents des services généraux et des catégories apparentées, et sur les données les plus récentes concernant les indices des prix à la consommation tirées de la revue économique *The Economist*, en ce qui concerne notamment les objets de dépense autres que les postes.

31. Les coefficients d'ajustement révisés utilisés dans le présent rapport tiennent compte des données actualisées concernant le coût de la vie, notamment des résultats des enquêtes intervilleles qui ont été effectuées ou mises en application après l'approbation du budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013, en décembre 2011.

32. Conformément au paragraphe 121 du rapport de la CFPI pour 2012 (A/67/30), il a été décidé de repousser l'entrée en vigueur, prévue en août 2012, du coefficient révisé pour New York (68). Il a également été décidé, sauf mesure contraire de l'Assemblée générale, que le coefficient entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2013, avec effet rétroactif au 1^{er} août 2012.

33. En conséquence, l'augmentation de 61,6 millions de dollars au titre de l'inflation concernant les postes d'administrateur repose sur les prévisions de la CFPI, qui tiennent compte du coefficient révisé pour New York, avec effet rétroactif au 1^{er} août 2012. Cette augmentation résultant de la révision des coefficients reflète essentiellement une hausse de 29,8 millions de dollars pour New York, 14,3 millions de dollars pour Addis-Abeba, 4,9 millions de dollars pour Gaza et 4,6 millions de dollars pour Nairobi. Les coefficients d'ajustement applicables à la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur sont présentés dans le tableau 2. Toutefois, ces prévisions seront ajustées en fonction d'une décision que pourrait prendre l'Assemblée générale au sujet du coefficient d'ajustement pour New York.

34. En ce qui concerne les agents des services généraux et des catégories apparentées, l'augmentation correspond aux ajustements au coût de la vie effectifs entrés en vigueur en 2012 et à des projections pour 2013 fondées sur les données les plus récentes. L'augmentation de 54,4 millions de dollars tient essentiellement à des

ajustements de 14,4 millions de dollars pour New York, 6,9 millions de dollars pour Nairobi, 6,1 millions de dollars pour Addis-Abeba, 5,7 millions de dollars pour Genève, 5,8 millions de dollars pour Beyrouth, 5,0 millions de dollars pour Bangkok, 3,5 millions de dollars pour Gaza, 2,3 millions de dollars pour Santiago et 4,7 millions de dollars pour d'autres lieux d'affectation. On trouvera dans le tableau 4 les ajustements au coût de la vie applicables à la catégorie des services généraux et aux catégories apparentées pour l'ensemble des lieux d'affectation.

35. En ce qui concerne les objets de dépense autres que les postes, l'augmentation de 4,3 millions de dollars correspond essentiellement à la hausse de 3 millions de dollars pour Addis-Abeba et de 1,7 million de dollars pour Vienne. L'augmentation nette des ressources nécessaires imputable à l'inflation concerne tous les objets de dépense autres que les postes pour tous les lieux d'affectation.

36. L'augmentation nette totale résultant des ajustements au titre de l'inflation pour tous les objets de dépense se chiffre à 143 841 600 dollars, dont un montant de 23 459 500 dollars au titre des contributions du personnel, qui sera compensé par un montant équivalent au chapitre 1 des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).

3. Modifications à apporter aux coûts standard pour l'exercice 2012-2013 (augmentation : 26 524 400 dollars)

37. Les modifications qu'il est proposé d'apporter aux coûts standard correspondent à l'effet net des variations des coûts salariaux standard, des dépenses communes de personnel et des taux de contribution du personnel. Les modifications proposées pour 2012 sont fondées sur la moyenne des dépenses salariales effectives constatées jusqu'à présent pendant l'exercice biennal, par catégorie et par classe, pour chaque lieu d'affectation. Aux fins de l'établissement du présent rapport, les moyennes salariales mensuelles ont été analysées pour les mois de janvier à septembre 2012 par catégorie et par classe et comparées aux données utilisées aux fins du calcul du montant initial des crédits à ouvrir. Les projections pour 2013 sont fondées sur les tendances observées en 2012. L'augmentation nette de 18 059 500 dollars tient au fait que les coûts moyens des traitements de base nets sont plus élevés que ceux retenus aux fins du calcul du montant initial des crédits à ouvrir.

38. Les dépenses communes de personnel sont budgétisées sur la base d'un pourcentage donné des traitements nets pour chaque lieu d'affectation. Elles concernent les indemnités et prestations, ainsi que les frais encourus à l'occasion de la nomination, de la mutation et de la cessation de service des fonctionnaires. Les ajustements apportés sont fondés sur l'analyse des dépenses communes de personnel effectives enregistrées dans tous les lieux d'affectation au cours de l'exercice biennal 2010-2011 ainsi que des dépenses constatées de janvier à septembre 2012 par rapport aux montants retenus aux fins du calcul du montant initial des crédits à ouvrir. Une augmentation nette de 8 464 900 dollars correspond aux ajustements apportés aux taux applicables aux dépenses communes de personnel dans les différents lieux d'affectation.

39. Les ajustements indiqués ci-dessus comprennent une augmentation des dépenses de 5,5 millions de dollars, au titre des contributions du personnel, qui sera compensée par une augmentation des recettes d'un montant équivalent au chapitre 1 des recettes.

4. Taux de vacance de postes pour l'exercice 2012-2013 (augmentation : 34 821 700 dollars)

40. Dans sa résolution 66/246, l'Assemblée générale a approuvé des taux de vacance de 9,6 % pour les postes d'administrateur et de 4,7 % pour les postes d'agent des services généraux aux fins de l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2012-2013. En appliquant ces taux aux postes créés précédemment, ainsi que les taux prévus pour les nouveaux postes (50 % pour les postes d'administrateur et 35 % pour les postes d'agent des services généraux), on obtient aux fins du calcul du budget des taux de vacance de postes de 10,2 % pour les postes d'administrateur et de 5 % pour les postes d'agent des services généraux, respectivement. Les taux de vacance constatés sont de 8,3 % pour les postes d'administrateur et de 5,6 % pour les postes d'agent des services généraux. Les ajustements apportés aux taux de vacance de postes pour l'exercice 2012-2013 entraîneraient une augmentation de 31,9 millions de dollars.

41. En ce qui concerne les membres des services de sécurité hors Siège, l'Assemblée générale a décidé, dans ses résolutions 64/243 et 66/246, que les taux de vacance de postes utilisés aux fins du calcul du budget seraient de 14,0 % pour les postes d'administrateur et de 14,7 % pour les postes d'agent des services généraux. Les taux effectifs sont de 7,5 % pour la catégorie des administrateurs et de 7,2 % pour la catégorie des services généraux. La révision des taux de vacance de postes des services de sécurité hors Siège entraînerait une augmentation de 11,4 millions de dollars pour l'exercice biennal 2012-2013, à répartir entre les organismes des Nations Unies selon la formule de partage des coûts arrêtée par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination. Compte tenu des pourcentages en vigueur, la part de l'ONU serait de 2,9 millions de dollars, soit 25,4 % du montant additionnel.

D. Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et du report de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections les plus récentes (augmentation : 120 805 200 dollars)

42. Conformément au paragraphe 27 de la résolution 66/246 de l'Assemblée générale, les prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes pour 2012, avec report de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections, s'élèvent à 5 273,1 millions de dollars, soit une hausse de 120,8 millions par rapport au crédit initialement ouvert, comme il est indiqué aux tableaux 2.C et 2.D ci-dessus.

43. Le montant de 5 273,1 millions de dollars comprend 2 879,0 millions de dollars au titre des postes et 2 394,1 millions de dollars au titre des autres objets de dépense. S'agissant des postes, le montant de 1 486,5 millions de dollars prévu pour 2012 tient compte des dépenses engagées de janvier à septembre au titre des traitements et des dépenses communes de personnel pour les postes effectivement occupés, et étendues à décembre 2012. Il convient de noter que les dépenses constatées reposent, notamment, sur le coefficient d'ajustement de 65,5 applicable à New York aux fins du calcul des indemnités de poste, ce qui reflète le report de l'application à compter d'août 2012 du coefficient de 68 pour cette ville, et ne

tiennent pas compte des projections de la CFPI pour les ajustements à apporter à la fin de l'année.

44. Pour 2013, le montant de 1 392,5 millions de dollars au titre des postes reflète le report de l'actualisation des coûts liés aux postes et se trouve donc au même niveau que le montant initial des crédits ouverts. En conséquence, le montant total de 2 879,0 millions de dollars concernant les postes ne tient pas compte d'un report de 139,4 millions de dollars.

45. Le montant des ressources demandées au titre des objets de dépense autres que les postes (2 394,1 millions de dollars) est réévalué conformément à la pratique établie, telle qu'elle est exposée dans la section II.C plus haut. Il convient de noter que ce montant ne tient pas compte d'un report de 3,2 millions de dollars correspondant à la part de l'ONU au titre de la réévaluation des coûts liés aux postes pour les postes financés dans le cadre des activités financées en commun et des mesures de sécurité interorganisations.

E. Résumé

46. Sur la base de ce qui est exposé dans le présent rapport et conformément au paragraphe 27 de la résolution 66/246 de l'Assemblée générale, le montant révisé des ressources nécessaires pour l'exercice 2012-2013 s'établit à 5 273 104 800 dollars, ne tenant compte que des dépenses constatées au titre des postes pour 2012 et du report au stade de l'examen du deuxième rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2012-2013 de la question de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections les plus récentes.

47. Conformément aux paragraphes 8 et 9 de la résolution 66/246 de l'Assemblée générale, on prendra pour base le montant de 5 415 638 600 dollars, qui tient compte des dépenses constatées au titre des postes pour 2012 et des projections les plus récentes pour l'exercice en cours, aux fins de l'établissement du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015.

III. Chapitres des recettes

Chapitre 1 des recettes. Recettes provenant des contributions du personnel

48. Les changements décrits dans les chapitres des dépenses ci-dessus et dans le chapitre 3 des recettes ci-dessous entraîneraient une augmentation des recettes provenant des contributions du personnel d'un montant de 39 711 200 dollars, qui tient compte des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes, comme il est indiqué à la section C du chapitre II du présent rapport.

49. Les changements décrits dans les chapitres des dépenses ci-dessus et dans le chapitre 3 des recettes ci-dessus entraîneraient une augmentation des recettes provenant des contributions du personnel d'un montant de 17 886 900 dollars, sur la base des dépenses constatées en 2012 au titre des postes et du report de l'actualisation des coûts liés aux postes en fonction des projections les plus récentes, comme il est indiqué plus haut à la section D du chapitre II.

Chapitre 2 des recettes. Recettes générales

50. La diminution de 15 720 100 dollars au titre des recettes générales s'explique essentiellement par la baisse des intérêts créditeurs, compensée par des augmentations au titre du remboursement de dépenses d'exercices antérieurs et des recettes accessoires. La diminution au titre des intérêts créditeurs provient du rendement moins élevé que prévu des opérations de négociation sur le portefeuille de placements du fait du niveau historiquement bas des taux d'intérêt et du niveau plus bas que prévu des soldes de trésorerie pouvant être investis. Les augmentations au titre du remboursement de dépenses d'exercices antérieurs et des recettes accessoires tiennent principalement aux résultats effectifs au Siège en 2012.

Chapitre 3 des recettes. Services destinés au public

51. La réduction de 2 343 900 dollars au titre des recettes nettes tirées des services destinés au public s'explique par la révision à la baisse des prévisions de recettes d'un montant estimatif de 2 131 200 dollars et par l'augmentation des prévisions de dépenses d'un montant de 212 700 dollars imputable à des changements dus aux ajustements techniques apportés au budget-programme. La diminution du montant estimatif des recettes (2 131 200 dollars) est essentiellement imputable au niveau moins élevé que prévu des ventes de produits philatéliques à Vienne et au retard dans la sortie de la collection de livres électroniques de l'ONU dans le cadre du programme de publication électronique. Les autres ajustements comprennent notamment l'augmentation des prévisions de recettes au titre des services destinés aux visiteurs et des articles-cadeaux, compensée en partie par la diminution des recettes au titre des services de restauration en raison du retard accumulé dans la réouverture du restaurant des délégués du fait de la révision du calendrier d'exécution du plan-cadre d'équipement.

52. Toute modification supplémentaire du niveau des recettes et des dépenses pendant le reste de l'exercice biennal 2012-2013 sera prise en compte dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget, conformément à la pratique établie.

Résumé

53. Les prévisions de recettes révisées pour l'exercice biennal 2012-2013 fondées sur les éléments présentés dans le présent rapport sont récapitulées dans le tableau 4 ci-après.

Tableau 4
Récapitulatif des prévisions révisées pour les chapitres des recettes

	Prévisions de recettes sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes			Prévisions de recettes sur la base des dépenses constatées au titre des postes	
	Prévisions de recettes ^a	Modification prévue	Prévisions révisées	Modification prévue	Prévisions révisées
Chapitre 1 des recettes	455 366,0	39 711,2	495 077,2	17 886,9	473 252,9
Chapitre 2 des recettes	52 500,6	(15 720,1)	36 780,5	(15 720,1)	36 780,5
Chapitre 3 des recettes	(115,4)	(2 343,9)	(2 459,3)	(2 343,9)	(2 459,3)
Total	507 751,2	21 647,2	529 398,4	(177,1)	507 574,1

^a Résolution 66/248.

IV. Mesures recommandées à l'Assemblée générale

54. L'Assemblée générale est invitée à prendre note du montant révisé des ressources demandées pour l'exercice biennal 2012-2013 et de la base du projet de budget-programme pour l'exercice 2014-2015, comme indiqué plus haut aux paragraphes 46 et 47.

55. L'Assemblée générale est également invitée à se prononcer sur les prévisions de dépenses révisées indiquées plus haut au paragraphe 46, conformément au paragraphe 27 de sa résolution 66/246, et sur les prévisions de recettes révisées correspondantes indiquées plus haut au paragraphe 53.

Tableau 1
Taux de change par rapport au dollar des États-Unis et taux d'inflation retenus lors de l'ouverture de crédits initiale pour l'exercice biennal 2012-2013 et aux fins du présent rapport, par lieu d'affectation principal

Lieu d'affectation principal (monnaie)	Taux de change					Taux d'inflation pour les objets de dépense autres que les postes (en pourcentage)			
	Montant révisé des crédits ouverts ^a		Crédits initialement ouverts ^b	Rapport sur l'exécution du budget		Crédits initialement ouverts		Présent rapport	
	2010	2011		2012 ^c	2013 ^d	2012	2013	2012	2013
Vienne (euro)	0,753	0,753	0,750	0,779	0,779	1,9	1,8	2,2	2,3
Santiago (peso chilien)	509,417	509,417	521,000	484,167	484,167	3,4	3,4	2,8	2,6
Addis-Abeba (birr éthiopien)	14,074	16,380	17,170	17,629	17,960	15,7	9,7	22,0	10,8
UNMOGIP (roupie)	45,835	45,835	51,950	53,108	53,108	8,0	8,3	8,8	8,4
Beyrouth (livre libanaise)	1500,417	1500,417	1 501,000	1 500,917	1 501,000	2,8	3,0	5,5	2,2
Gaza/UNRWA/ONUUST (shekel)	3,745	3,745	3,780	3,856	3,914	2,1	2,2	1,3	1,8
Nairobi (shilling kényan)	78,610	80,950	90,000	84,337	85,000	6,7	5,6	10,1	5,6
Mexico (peso mexicain)	12,772	12,860	13,600	13,224	13,224	3,7	3,9	4,0	4,0
La Haye (euro)	0,753	0,753	0,750	0,779	0,779	2,0	1,8	2,6	2,0
Bangkok (baht)	32,050	32,050	31,270	31,175	31,175	4,0	2,9	3,1	3,5

<i>Lieu d'affectation principal (monnaie)</i>	<i>Taux de change</i>					<i>Taux d'inflation pour les objets de dépense autres que les postes (en pourcentage)</i>			
	<i>Montant révisé des crédits ouverts^a</i>		<i>Crédits initialement ouverts^b</i>	<i>Rapport sur l'exécution du budget</i>		<i>Crédits initialement ouverts</i>		<i>Présent rapport</i>	
	<i>2010</i>	<i>2011</i>		<i>2012^c</i>	<i>2013^d</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Port of Spain (dollar de la Trinité-et-Tobago)	6,282	6,282	6,340	6,323	6,323	5,7	5,4	8,7	2,7
New York (dollar des États-Unis)	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	2,1	2,3	2,0	2,4
Genève (franc suisse)	1,046	1,046	0,921	0,938	0,939	0,1	1,1	(0,9)	0,0
Centres d'information des Nations Unies ^e	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	2,1	2,3	2,0	2,4

Abréviations : UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan; UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

^a Taux prévu au budget pour les postes uniquement.

^b Taux prévu au budget pour les autres objets de dépense uniquement.

^c Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés jusqu'en octobre 2012 et le taux d'octobre ayant servi pour novembre et décembre.

^d Sur la base des taux de change effectifs au 1^{er} octobre 2012. Les taux effectifs moyens ont été utilisés de janvier à octobre 2012, le taux d'octobre ayant été appliqué pour les mois de novembre et décembre, sauf pour Addis-Abeba, Beyrouth, Nairobi et Genève, où les taux effectifs d'octobre 2012 ont été utilisés.

^e Effet global de l'inflation et des fluctuations monétaires.

Tableau 2
**Coefficients d'ajustement appliqués à la catégorie des administrateurs et fonctionnaires
de rang supérieur pour 2012 et 2013**

Lieu d'affectation	Montant révisé des crédits ouverts		Crédits initialement ouverts ^a		Premier rapport sur l'exécution du budget		Coefficients effectifs mensuels pour 2012 ^b											
	2010	2011	2012	2013	2012 ^b	2013	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Vienne	57,1	58,7	59,5	62,2	53,8	57,8	52,6	52,6	57,7	56,4	59,4	50,5	50,6	48,6	51,8	55,3	55,3	55,3
Santiago	45,5	47,3	54,1	54,1	54,6	55,7	53,9	53,9	53,9	55,7	55,7	55,7	52,6	52,6	52,6	52,6	58,0	58,0
Addis-Abeba	45,1	44,9	48,2	53,5	46,4	49,2	45,7	45,7	46,7	46,7	46,7	46,7	46,3	46,3	46,3	46,3	46,9	46,9
UNMOGIP	37,9	41,3	41,4	44,3	38,7	42,8	41,2	41,2	42,0	42,0	42,0	42,0	33,3	33,3	33,3	33,3	40,2	40,2
Beyrouth	46,5	48,8	56,8	59,6	55,5	55,3	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5	55,5
Gaza/UNRWA/ONUST	47,4	49,3	56,8	57,4	54,0	52,5	56,6	56,6	55,2	55,2	55,2	55,2	52,3	52,3	52,3	52,3	52,4	52,4
Nairobi	38,2	44,9	38,5	43,1	42,3	43,0	35,3	35,3	44,3	44,3	44,3	44,3	43,2	43,2	43,2	43,2	43,2	43,2
Mexico	43,2	42,2	42,3	45,2	44,9	48,3	41,4	41,4	47,7	47,7	47,7	47,7	42,2	42,2	42,2	42,2	48,2	48,2
La Haye	50,7	52,0	53,5	56,1	49,6	52,1	48,2	48,2	56,0	54,7	54,3	45,7	45,8	43,9	47,0	50,4	50,4	50,4
Bangkok	41,4	42,9	49,5	52,2	48,6	50,2	48,7	48,7	49,0	49,0	49,0	49,0	47,6	47,6	47,6	47,6	49,9	49,9
Port of Spain	49,5	53,4	51,7	54,2	51,6	51,5	51,4	51,4	51,4	51,4	51,4	51,4	51,4	51,4	51,4	51,4	52,3	52,3
New York	63,5	63,5	67,1	70,1	66,5	68,8	65,5	65,5	65,5	65,5	65,5	65,5	65,5	68,0	68,0	68,0	68,0	68,0
Services de sécurité des bureaux extérieurs	37,3	38,7	42,7	46,0	52,0	55,5	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0
Genève	81,5	81,7	101,5	101,5	97,5	97,5	96,5	96,5	106,2	104,1	104,1	92,9	92,6	90,0	94,2	97,7	97,7	97,7
Centres d'information des Nations Unies	40,9	42,3	45,3	48,6	53,2	56,7	53,2	53,2	53,2	53,2	53,2	53,2	53,2	53,2	53,2	53,2	53,2	53,2

Abréviations : UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan; UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

^a Taux prévu au budget dont l'application a été reportée (résolution 66/246).

^b Moyenne des coefficients d'ajustement effectifs jusqu'en octobre; pour novembre et décembre : coefficients prévus.

Tableau 3
Taux de change de 2012 par rapport au dollar des États-Unis, par lieu d'affectation

Lieu d'affectation	Montant révisé des crédits ouverts ^a		Crédits initialement ouverts ^a	Rapport sur l'exécution du budget		Taux de change mensuels pratiqués pour les opérations de l'ONU ^b											
	2010	2011	2012-2013	2012 ^c	2013 ^d	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Vienne	0,753	0,753	0,750	0,779	0,779	0,774	0,763	0,746	0,753	0,755	0,805	0,804	0,816	0,797	0,777	0,777	0,777
Santiago	509,417	509,417	521,000	484,167	484,167	518,000	483,000	474,000	482,000	484,000	505,000	502,000	480,000	478,000	468,000	468,000	468,000
Addis-Abeba	14,074	16,380	17,170	17,629	17,960	17,210	17,270	17,320	17,370	17,460	17,590	17,720	17,830	17,900	17,960	17,960	17,960
UNMOGIP	45,835	45,835	51,950	53,108	53,108	52,800	49,600	49,200	50,700	52,430	55,550	56,800	55,580	55,630	53,000	53,000	53,000
Beyrouth	1 500,417	1 500,417	1 501,000	1 500,917	1 501,000	1 500,000	1 500,000	1 500,000	1 501,000	1 500,000	1 501,000	1 501,000	1 501,000	1 504,000	1 501,000	1 501,000	1 501,000
Gaza/UNRWA/ ONUST	3,745	3,745	3,780	3,856	3,914	3,780	3,730	3,720	3,700	3,740	3,840	3,938	4,042	4,034	3,914	3,914	3,914
Nairobi	78,610	80,950	90,000	84,337	85,000	86,720	84,800	82,080	82,980	83,000	86,000	84,050	83,160	84,250	85,000	85,000	85,000
Mexico	12,772	12,860	13,600	13,224	13,224	13,700	13,440	12,750	12,750	13,100	13,700	13,900	13,350	13,150	12,950	12,950	12,950
La Haye	0,753	0,753	0,750	0,779	0,779	0,774	0,763	0,746	0,753	0,755	0,805	0,804	0,816	0,797	0,777	0,777	0,777
Bangkok	32,050	32,050	31,270	31,175	31,175	31,770	31,170	30,580	30,750	30,940	31,290	31,880	31,580	31,350	30,930	30,930	30,930
Port of Spain	6,282	6,282	6,340	6,323	6,323	6,340	6,340	6,340	6,350	6,370	6,370	6,340	6,370	6,370	6,230	6,230	6,230
Genève	1,046	1,046	0,921	0,938	0,939	0,945	0,919	0,897	0,907	0,907	0,964	0,966	0,980	0,957	0,939	0,939	0,939

Abréviations : UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan; UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

^a Taux prévu au budget pour les postes uniquement.

^b Taux prévu au budget pour les autres objets de dépense uniquement.

^c Moyenne des taux de change opérationnels de l'ONU, les taux effectifs ayant été utilisés jusqu'en octobre 2012 et le taux d'octobre ayant servi pour novembre et décembre.

^d Sur la base des taux de change effectifs au 1^{er} octobre 2012. Les taux effectifs moyens ont été utilisés de janvier à octobre 2012, le taux d'octobre ayant été appliqué pour les mois de novembre et décembre, sauf pour Addis-Abeba, Beyrouth, Gaza, Nairobi et Genève, où les taux effectifs d'octobre 2012 ont été utilisés.

Tableau 4
Traitements des agents des services généraux et des catégories apparentées :
ajustements au coût de la vie

(En pourcentage)

<i>Lieu d'affectation</i>	<i>Crédits initialement ouverts^a</i>		<i>Taux ajustés dans le rapport sur l'exécution du budget</i>	
	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>
Vienne	1,90	1,80	2,33	2,30
Santiago	3,40	3,40	0,00	2,60
Addis-Abeba	15,70	9,70	21,65	10,80
UNMOGIP	8,00	8,30	3,15	8,40
Beyrouth	2,80	3,00	6,83	2,20
Gaza/UNRWA/ONUST	2,10	2,20	1,49	1,80
Nairobi	6,70	5,60	4,38	5,60
Mexico	3,70	3,90	3,63	4,00
La Haye	2,00	1,80	0,92	2,00
Bangkok	4,00	2,90	0,00	3,50
Port of Spain	5,70	5,40	5,03	2,70
New York	2,10	2,30	2,22	2,40
Services de sécurité des bureaux extérieurs	2,10	2,30	2,22	2,40
Genève	0,10	1,10	0,15	0,00
Centres d'information des Nations Unies	2,10	2,30	2,22	2,40

Abréviations : UNMOGIP = Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan; UNRWA = Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve.

^a Taux prévu au budget dont l'application a été reportée (résolution 66/246).

Annexe I

Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes pour l'exercice biennal 2012-2013

A. Par chapitre et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Chapitre des dépenses	Modifications proposées						Total	Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes (pourcentage)	Écart
	Crédits initialement ouverts pour 2012-2013 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Taux de change	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance de postes			
1. Politique, direction et coordination d'ensemble	105 133,8	365,0	776,0	2 493,8	834,4	929,9	5 399,1	110 532,9	5,1
2. Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences	616 654,5	657,8	18 456,2	14 267,7	6 100,2	6 750,0	46 231,9	662 886,4	7,5
3. Affaires politiques	1 193 700,8	2 202,2	(999,4)	4 891,2	1 480,4	1 581,7	9 156,1	1 202 856,9	0,8
4. Désarmement	22 422,0	–	309,9	754,7	176,1	299,3	1 540,0	23 962,0	6,9
5. Opérations de maintien de la paix	109 725,1	–	(3 427,0)	5 620,8	418,0	112,7	2 724,5	112 449,6	2,5
6. Utilisations pacifiques de l'espace	8 001,4	–	(262,8)	281,7	(37,7)	124,1	105,3	8 106,7	1,3
7. Cour internationale de Justice	47 766,4	421,9	(1 199,7)	661,9	636,1	281,3	801,5	48 567,9	1,7
8. Affaires juridiques	45 388,7	–	(219,4)	1 623,5	637,9	594,2	2 636,2	48 024,9	5,8
9. Affaires économiques et sociales	148 979,3	–	–	5 604,6	2 741,1	2 177,9	10 523,6	159 502,9	7,1
10. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement	7 264,9	–	–	246,8	92,3	115,8	454,9	7 719,8	6,3
11. Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	12 587,7	–	(200,4)	640,5	119,2	189,9	749,2	13 336,9	6,0
12. Commerce et développement	136 524,6	–	13 716,5	(609,0)	130,4	1 773,7	15 011,6	151 536,2	11,0
13. Centre du commerce international	41 337,7	–	(771,3)	(424,6)	–	–	(1 195,9)	40 141,8	(2,9)
14. Environnement	13 925,5	–	(419,5)	1 077,5	(623,9)	221,8	255,9	14 181,4	1,8
15. Établissements humains	20 631,5	–	(775,6)	1 805,3	(821,5)	340,5	548,7	21 180,2	2,7

Chapitre des dépenses	Modifications proposées						Total	Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes (pourcentage)	Écart
	Crédits initialement ouverts pour 2012-2013 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Taux de change	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance de postes			
16. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	40 902,2	–	(1 325,7)	1 408,5	(131,7)	563,8	514,9	41 417,1	1,3
17. ONU-Femmes	14 482,3	–		564,4	249,8	233,7	1 047,9	15 530,2	7,2
18. Développement économique et social en Afrique	138 308,3	–	(12 854,1)	20 198,0	(1 751,4)	1 623,8	7 216,3	145 524,6	5,2
19. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	98 654,5	–	2 400,3	5 862,1	434,8	1 061,7	9 758,9	108 413,4	9,9
20. Développement économique en Europe	65 247,2	–	6 692,0	22,8	(148,7)	911,8	7 477,9	72 725,1	11,5
21. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	110 256,0	–	3 864,5	4 201,6	2 990,5	1 180,4	12 237,0	122 493,0	11,1
22. Développement économique et social en Asie occidentale	62 646,7	–	(15,0)	6 317,7	(790,0)	672,6	6 185,3	68 832,0	9,9
23. Programme ordinaire de coopération technique	57 779,6	–	(409,3)	305,7	–	–	(103,6)	57 676,0	(0,2)
24. Droits de l'homme	154 315,4	1 442,3	12 088,1	(74,1)	(84,4)	2 005,0	15 376,9	169 692,3	10,0
25. Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance	95 507,1	–	(1 607,9)	(1 457,2)	(27,3)	28,9	(3 063,5)	92 443,6	(3,2)
26. Réfugiés de Palestine	47 377,7	–	(1 577,1)	4 105,6	(1 956,3)	947,5	1 519,7	48 897,4	3,2
27. Aide humanitaire	29 374,0	–	888,3	537,0	241,4	418,5	2 085,2	31 459,2	7,1
28. Information	179 092,1	–	627,0	7 043,3	1 778,3	1 661,1	11 109,7	190 201,8	6,2
29A. Bureau du Secrétaire général adjoint à la gestion	14 867,8	–		605,3	273,1	205,6	1 084,0	15 951,8	7,3
29B. Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité	36 259,9	–		1 438,5	741,3	454,9	2 634,7	38 894,6	7,3
29C. Bureau de la gestion des ressources humaines	73 982,1	–		1 773,2	932,2	537,0	3 242,4	77 224,5	4,4
29D. Bureau des services centraux d'appui	180 178,3	–		2 477,2	1 694,4	69,2	4 240,8	184 419,1	2,4
29E. Administration (Genève)	149 645,9	–	9 182,4	361,9	496,6	100,5	10 141,4	159 787,3	6,8

Chapitre des dépenses	Modifications proposées						Total	Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes (pourcentage)	Écart
	Crédits initialement ouverts pour 2012-2013 ^a	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Taux de change	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance de postes			
29F. Administration (Vienne)	39 863,5	–	(1 396,1)	921,9	189,5	62,4	(222,3)	39 641,2	(0,6)
29G. Administration (Nairobi)	30 100,5	–	(556,6)	3 480,7	33,2	282,3	3 239,6	33 340,1	10,8
29H. Bureau des technologies de l'information et des communications	75 312,0	–		1 436,3	713,6	515,6	2 665,5	77 977,5	3,5
31. Contrôle interne	38 254,2	–	162,1	1 391,0	433,7	585,3	2 572,1	40 826,3	6,7
32. Activités administratives financées en commun	10 762,4	–	380,8	183,0	72,3	130,8	766,9	11 529,3	7,1
33. Dépenses spéciales	120 456,7	–	(5,3)	(10,1)	–	–	(15,4)	120 441,3	(0,0)
34. Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien	64 886,9	–	95,1	69,6	–	–	164,7	65 051,6	0,3
35. Sûreté et sécurité	213 412,4	–	3 128,6	18 281,8	2 756,8	2 670,0	26 837,2	240 249,6	12,6
36. Compte pour le développement	29 243,2	–	–	–	–	–	–	29 243,2	–
37. Contributions du personnel	451 086,8	–	8 316,5	23 459,5	5 499,7	2 406,5	39 682,2	490 769,0	8,8
Total	5 152 299,6	5 089,2	53 062,1	143 841,6	26 524,4	34 821,7	263 339,0	5 415 638,6	5,1

^a Résolution 66/248 de l'Assemblée générale.

B. Par lieu d'affectation et par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

Lieu d'affectation	Crédits initialement ouverts pour 2012-2013	Dépenses imprévues ou extraordinaires	Modifications proposées				Total	Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes	Écart (pourcentage)
			Taux de change	Inflation	Ajustement des coûts standard	Taux de vacance de postes			
New York	2 890 424,4	2 567,2		54 935,2	25 513,4	15 406,5	98 422,3	2 988 846,7	3,4
Genève	1 109 989,7	2 100,1	77 400,8	48,8	1 588,9	7 565,8	88 704,4	1 198 694,1	8,0
Vienne	188 935,7	–	(6 205,2)	5 457,8	(675,7)	1 082,3	(340,8)	188 594,9	(0,2)
Santiago	115 010,4	–	5 198,1	4 247,9	3 614,4	1 011,4	14 071,8	129 082,2	12,2
Addis-Abeba	175 288,9	–	(15 171,5)	25 865,4	(1 215,4)	1 849,5	11 328,0	186 616,9	6,5
Beyrouth	86 812,5	–	(20,7)	10 343,7	622,3	697,3	11 642,6	98 455,1	13,4
Nairobi	113 886,0	–	(3 390,3)	14 299,1	(1 238,8)	1 398,1	11 068,1	124 954,1	9,7
Bangkok	133 340,5	–	3 031,6	8 796,7	1 371,5	1 155,5	14 355,3	147 695,8	10,8
Autres ^a	338 611,5	421,9	(7 780,7)	19 847,0	(3 056,2)	4 655,3	14 087,3	352 698,8	4,2
Total	5 152 299,6	5 089,2	53 062,1	143 841,6	26 524,4	34 821,7	263 339,0	5 415 638,6	5,1

^a Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan, Détachement d'observateurs à Damas, Gaza, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Mexico, La Haye et Port of Spain.

Annexe II

Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes pour l'exercice biennal 2012-2013 au titre des activités financées en commun et des mesures de sécurité interorganisations (montants bruts) pour l'exercice biennal 2012-2013, par facteur de variation

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Modifications proposées</i>					Total	<i>Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes (en pourcentage)</i>	<i>Écart</i>
	<i>Crédits initialement ouverts pour 2012-2013</i>	<i>Taux de change</i>	<i>Inflation</i>	<i>Ajustement des coûts standard</i>	<i>Taux de vacance de postes</i>			
Commission de la fonction publique internationale	17 546,3	–	496,5	251,4	167,2	915,1	18 461,4	5,2
Mesures de sécurité interorganisations	244 536,4	(1 032,4)	19 031,2	(9 983,7)	11 673,8	19 688,9	264 225,3	8,1
Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	5 380,7	256,2	91,1	44,9	77,1	469,3	5 850,0	8,7
Corps commun d'inspection	12 743,2	1 326,6	(36,8)	(84,2)	213,5	1 419,1	14 162,3	11,1
Total	280 206,6	550,4	19 582,0	(9 771,6)	12 131,6	22 492,4	302 699,0	8,0

Annexe III

**Prévisions révisées pour les activités financées
en commun et les mesures de sécurité interorganisations
(montants bruts) pour l'exercice biennal 2012-2013**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Prévisions révisées sur la base des dépenses constatées au titre des postes et des projections les plus récentes</i>			<i>Prévisions de recettes sur la base des dépenses relatives aux postes constatées</i>			<i>Écart (en pourcentage)</i>		
	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>2012-2013</i>
Commission de la fonction publique internationale	9 145,7	9 315,7	18 461,4	9 117,9	8 808,5	17 926,4	(27,8)	(507,2)	(535,0)
Mesures de sécurité interorganisations	130 958,4	133 266,9	264 225,3	130 896,1	122 752,0	253 648,1	(62,3)	(10 514,9)	(10 577,2)
Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	2 919,0	2 931,0	5 850,0	2 912,4	2 680,8	5 593,2	(6,6)	(250,2)	(256,8)
Corps commun d'inspection	7 135,8	7 026,5	14 162,3	7 135,8	6 314,7	13 450,5	–	(711,8)	(711,8)
Total	150 158,9	152 540,1	302 699,0	150 062,2	140 556,0	290 618,2	(96,7)	(11 984,1)	(12 080,8)

Annexe IV**Dépenses engagées au 30 septembre 2012 au titre
du budget ordinaire de l'exercice biennal 2012-2013**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Crédits ouverts ^a		5 152 299,6
Engagements non réglés	177 594,6	–
Décaissements	1 890 144,9	–
Total des dépenses		2 067 739,4
Solde non engagé		3 084 560,2

^a Résolution 66/248 A et B de l'Assemblée générale.